

LE VICAIRE GÉNÉRAL
DER GENERALVIKAR



ÉVÊCHÉ
DE
SION

BISCHÖFLICHES
ORDINARIAT
SITTEN

Rue de la Tour 12
Case Postale 2124, 1950 Sion 2
www.cath-vs.ch

Téléphone 027 329 18 18
Portable 078 842 69 93
py.maillard@cath-vs.org



A tous les agents pastoraux
du diocèse de Sion
et du territoire abbatial de St-Maurice
(prêtres, diacres et laïcs)

Sion, le 20 novembre 2020

Coronavirus – Nouvelles mesures sanitaires

Chers amis,

Le Conseil d'Etat promulgue aujourd'hui de nouvelles directives sanitaires dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus COVID – 19. Certaines de ces mesures concernent directement les Eglises :

1. **A partir du 1^{er} décembre 2020, le nombre des personnes admises aux services religieux est fixé à 50, moyennant le respect du plan de protection du 26 mai 2020** (hygiène des mains, distance de 1,5 m entre chaque participant, etc). En d'autres termes, les lieux de culte qui ne pouvaient pas accueillir plus de cinquante personnes cet été en raison de leur petite taille restent limités par ce premier critère, tandis que les espaces plus grands, qui pourraient recevoir davantage de monde, doivent cependant respecter cette limite maximale de cinquante personnes. Le traçage n'est pas nécessaire, tandis que le port du masque reste obligatoire. S'agissant de l'animation musicale et des chorales, aucune modification n'a été décidée, de sorte que les conditions actuelles demeurent inchangées. Ainsi, l'interdiction des chorales est prolongée, mais les fidèles sont autorisés à chanter quelques refrains.
2. Cette limite de 50 personnes s'applique à **toute célébration liturgique, y compris les funérailles.**
3. Cette augmentation ne concerne pas les autres événements pastoraux (rencontres des conseils, catéchèse paroissiale, etc). Toutes ces manifestations relèvent en effet des **rassemblements publics et privés, dont la limite demeure fixée à 10 personnes au moins jusqu'au 13 décembre.**

Dans l'espoir que cette annonce permettra à chacun de retrouver des conditions de pratique liturgique plus favorables, cordialement,

Pierre-Yves Maillard

Pierre-Yves Maillard
Vicaire général